

St-Vaast-La-Hougue



Janvier 2015

LIVRET DES ASSOCIATIONS

*Sportives / Culturelles
Sociales / Diverses*



www.saintvaast.fr

ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-VAAST

En cette année d'élection municipale de nouvelles nominations parmi nos interlocuteurs pour la gestion du port :

- Gilles AUGER, 1^{er} adjoint, administrateur du port
membre du conseil d'administration de la SPL représentant la municipalité titulaire, représentant le Conseil Municipal au Conseil Portuaire de St Vaast animateur du Comité des Affaires Maritimes et Portuaires mis en place par la municipalité
- Fabienne BARBEY, adjointe, en charge de la communication
suppléante, représentant le Conseil Municipal au Conseil Portuaire de St-Vaast

En attendant d'obtenir notre place au Conseil Portuaire, ils seront nos interlocuteurs portant nos souhaits et nos interrogations

Une première réunion du Comité des Affaires Maritimes et Portuaires a eu lieu le 24 Juin 2014 regroupant tous les utilisateurs des installations portuaires

Une deuxième réunion s'est tenue le 24 Octobre 2014 avec en thème principal **'La Plaisance'**

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le 15 Novembre 2014. Tous les comptes rendus sont à votre disposition sur simple demande auprès du Président en utilisant l'adresse mail jointe.

**L'Association est ouverte à tous les Usagers du Port de St Vaast
N'hésitez pas à venir nous rejoindre**

**Son adresse mail : auppsv50@gmail.com
Son site Internet : <http://auppsv50.fr>**



PECHE DE LOISIR EN MER DU VAL DE SAIRE

Siège social : 9 rue de Choisy
50550 Saint-Vaast-La-Houge

Qui sommes-nous ? Que défendons-nous ?

Association de type loi 1901 relative au contrat d'association, nous avons vu le jour le 2 juin 2006 à Saint-Vaast La Houge et comptons aujourd'hui **182 adhérents**.

L'association PLMVS fait partie des vingt et une associations du littoral Manchois adhérentes à la FNPPSF et au Comité Départemental 50, cela représente 3000 pêcheurs de loisir dans la manche. Nous sommes représentés au sein du conseil d'administration du Comité 50 par deux membres titulaires et deux membres suppléants.

Ce Comité permet de mener des actions communes pour défendre les intérêts de la pêche maritime de loisir sous toutes ses formes qu'elle soit du bord, à pied, en kayak, en plongée et en bateau, de vous informer sur l'évolution de la réglementation de la pêche, la sécurité et la gestion de la ressource.

Des membres de ce Comité et en l'occurrence de votre association PLMVS sont présents dans différents organismes locaux et régionaux traitants de la pêche de loisir.

Au niveau national nous sommes représentés par un membre au Comité Directeur et participons aux travaux de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF) 30 000 adhérents.

Notre association PLMVS, le Comité 50 et la FNPPSF, nous sommes convaincus des valeurs et des principes suivants:

- Préserver la ressource et pratiquer une pêche raisonnée.
- Respecter les tailles minimales des captures.
- Lutter contre la fraude et le braconnage.
- Respecter le repos biologique des espèces pendant les périodes de reproduction.
- Lutter contre la pollution.

- Nous avons contré l'instauration d'un permis de pêche.
- Nous sommes opposés à la mise en place arbitraire de réserves de pêche devant St-Vaast-Tatihou; les îles St-Marcouf et dans l'estuaire de la baie des Veys.
- Nous avons participé activement à la signature de la charte d'engagement.
- Nous avons participé à l'évolution de la réglementation concernant l'utilisation de la VHF (Arrêté du 22 février 2011).

Votre adhésion à PLMVS vous coûtera **25€** et vous permettra de recevoir :

- La réglementation pêche, bateau et sécurité en vigueur.
- la revue trimestrielle « Pêche Plaisance » revue qui vous sera adressée par la FNPPSF.
- Les documents édités par les Comités régionaux, la FNPPSF et votre Association.
- Les règles des tailles réglementaires des poissons et coquillages.

Vous pourrez vous procurer divers produits mis en vente par la FNPPSF et PLMVS (règles des tailles – pied à coulisse etc.....). Votre cotisation est déductible des impôts (un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année). Nous veillerons à vous informer dans les meilleurs délais sur l'évolution de la réglementation. Des remises vous seront accordées chez les détaillants d'articles de pêche, shipchandlers et entreprises de nautismes avec lesquels nous avons passé une convention.

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons faire valoir nos droits et nos valeurs, nous pourrons ainsi nous faire entendre.

Pour soutenir la pêche de loisir rejoignez-nous !

Pour l'équipage de PLMVS
Jean-Claude CLOLUS
Président de PLMVS

Contact : 06 31 99 07 26 / aplmys@orange.fr

CENTRE NAUTIQUE BAIE DE SAINT-VAAST



La saison 2014 s'achève, le nombre de passionnés de voile reste stable... Depuis le début de l'année, l'école de voile a accueilli plus de 2740 personnes ayant pratiqué une activité liée à la mer et au vent. Nous avons proposé diverses formules comme les stages de 5 ou 3 demi-journées en optimist, catamaran, planche à voile, dériveur sans oublier le club des moussaillons pour les tout-petits de 4 à 6 ans. Nous proposons également la location, des cours particuliers sur divers supports comme le kayak, le catamaran et la planche à voile ainsi que du char à voile pour des groupes sur le site de Réville à la Pointe de Jonville qui est ouvert juillet et août 7 jrs / 7. A noter un nouvel investissement : 4 Funboats. Ces activités permettent d'accueillir toutes les personnes de 7 à 77 ans, voire plus...

NOS RÉGATIERES

Cette année le CNBSV est le **1^{er} club sportif de basse Normandie avec 4 champions de ligue et 2 vices champions**. Cet été **7 jeunes** ont aussi participé au championnat de France à Martigues en laser, avec des résultats plus qu'honorables.



L'école de voile tient à remercier cette année encore tous les élèves du collège et les primaires du Val de Saire ainsi que leurs enseignants pour leur participation aux classes de mer. Ces jeunes découvrent la joie de l'apprentissage de la voile sur un plan d'eau magnifique et sécurisé.



LES OLYMPIADES

Le 3 juillet et pour la quatrième fois cette année, le Centre Nautique a eu l'immense plaisir de recevoir toutes **les classes du canton** pour les traditionnelles Olympiades. Le matin, vol de cerf-volant et baptême de char à voile **sur la plage de la Hougue**. L'après-midi navigation avec jeux et régates.

L'école de voile tient à remercier **les municipalités de Saint Vaast et Réville ainsi que la Communauté de Communes du Val de Saire**, pour leur soutien financier et logistique indispensable au bon fonctionnement de notre structure.

Un grand merci également aux bénévoles et à tous nos partenaires.
A très bientôt sur l'eau.

Le CNBSV

**4 Quai Commandant Albert Paris – B.P. 4 – 50550 Saint Vaast la Hougue
Tel : 02.33.43.44.73 – Email : cnbsv@wanadoo.fr – Site : www.cnbsv.org**